

LE Journal de Nanterre

ORGANE DES INTÉRÊTS LOCAUX
RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT, POLITIQUE & LITTÉRAIRE
PARAISANT LE DIMANCHE

ADRESSER LES COMMUNICATIONS A L'ADMINISTRATION : 36, RUE SAINT-GERMAIN, NANTERRE
Les annonces doivent parvenir au plus tard le samedi matin au bureau du Journal. Les articles locaux insérés dans la tribune libre doivent parvenir au plus tard le vendredi matin.
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS
AUCUN ARTICLE NON SIGNÉ NE SERA INSÉRÉ

PRIX DE L'ABONNEMENT
Un an 3
donnant droit à la valeur de l'abonnement en Annonces

PRIX DES RÉCLAMES & ANNONCES : Réclames, la ligne 1^{re} page 1 fr., 2^e page 0 fr. 75, 3^e page 0 fr. 50 — Annonces, 4^e page 0 fr. 25

AVIS IMPORTANT

Le Sénat a voté une modification importante à l'article 21 de la loi du 15 Juillet 1889 sur le recrutement de l'armée. Le paragraphe 5 de cet article qui concerne les dispensés résultant de la présence d'un frère sous les drapeaux se trouve rédigé ainsi qu'il suit :
« Si les deux frères servent comme appelés, le dispensé qui en fera la demande ne sera incorporé qu'après l'expiration du temps obligatoire de service de l'autre frère ».

L'importance de cette modification est considérable, puisqu'elle permet au plus jeune frère de rester auprès de ses parents pour les aider jusqu'à ce que le frère aîné ait terminé son temps de service.

Société des Concerts Symphoniques de Nanterre

La première répétition de cette Société a eu lieu mardi dernier, dans la salle de la Mairie, gracieusement mise par la municipalité à la disposition du sympathique maestro, M. Soyer et de ses artistes amateurs.

Pour commencer on a répété une excellente fantaisie sur *Faust*, l'opéra si populaire, et cela n'a vraiment pas trop mal marché, on a surtout remarqué le soin que M. Soyer prenait à faire accorder ses musiciens, et cette précaution si essentielle pour exécuter de la bonne musique, fait bien présager de l'avenir.

Allons, M. Soyer, bonne chance et bon courage et vous nous présenterez bientôt une phalange artistique qui portera bien haut le renom de notre bonne ville de Nanterre et qui fera l'un de ses principaux charmes.

FANFARE MUNICIPALE

Encore deux nouveaux dons d'instruments à l'actif de notre fanfare.

Cette fois le généreux donateur est M. Portier, avenue de Rueil, il vient de faire cadeau d'un piston et d'un alto.

Allons bravo et merci, c'est un encouragement pour la Société qui voit les sympathies qu'elle rencon-

tre, nul doute qu'elle ne fasse tous ses efforts pour les mériter.

Les instruments donnés à réparer sont revenus et la première répétition a eu lieu vendredi; malgré les mauvais temps, un grand nombre de musiciens étaient présents et on a pu répéter utilement.

Il a été joué, à vue, un pas redoublé le *Compiègnais*, qui a été enlevé sans trop d'accrocs.

Il est très brillant et renferme plusieurs contrechants qui feront valoir nos basses et nos trombones.

Une très jolie fantaisie *Olga*, a été jouée ensuite et a été bien exécutée.

L'actif directeur de la fanfare, M. Walter, est très satisfait de ce début, surtout pour la lecture à vue.

Nous ne pouvons que faire appel aux musiciens qui ne se sont pas encore fait inscrire et les prier de se joindre à nous, dès le début, afin de travailler d'une façon beaucoup plus utile pour tout le monde et permettre l'étude de morceaux plus brillants.

Un grand choix d'instruments tels que : pistons, bugles altos, barytons, contre-basses, est à la disposition des musiciens qui n'ont pas d'instruments à eux.

Nous nous sommes trompés la semaine dernière, en publiant le nom du donateur d'un alto à la fanfare municipale; c'est M. de Saunière, 8, bis, avenue Henri-Martin, qui est le généreux donateur. On nous dit qu'il aime beaucoup la musique et est très généreux, nous le prions de ne pas tenir rigueur à la Société, pour cette erreur involontaire.

Nous remercions cordialement M. Hennape, président de la Caisse des Ecoles, d'avoir, à la dernière réunion de la Caisse des Ecoles, repris la bonne pensée que feu M. Gaspard, vice-président, nous avait exprimé plusieurs fois.

Pourquoi la Caisse des Ecoles n'offrirait-elle pas tous les ans, un instrument de musique de

fanfare à l'élève le plus fort en solfège et qui s'engagerait à entrer dans la fanfare ?

Cette idée fera maintenant son chemin. E. H.

CAISSE DES ÉCOLES

Les membres du Conseil d'administration de la Caisse des Ecoles se sont réunis dimanche dernier, à 10 h. 1/2, à la mairie.

Étaient présents : MM. Hennape, président, Caroni, secrétaire; Bidron, trésorier; Etévenard, Hébert et Lebouvier, administrateurs.

Après lecture, le procès-verbal de la dernière réunion est adopté sans observation.

M. le Président demande si les membres ont des propositions à faire, aucune n'étant à l'ordre du jour.

M. Hébert demande qu'en raison de la perte que vient de faire la Caisse des Ecoles en la personne de son vice-président, M. Gaspard, une lettre de condoléances soit adressée à la famille en témoignage de sympathie et de regrets; les membres du comité déclarent s'associer à cette proposition.

M. Hébert demande également, étant donné la décision prise par l'assemblée générale du 11 novembre dernier, relativement à la formation d'une « Association amicale des Anciens Elèves de l'Ecole communale de Nanterre », quelle suite a été donnée à cette décision.

M. le Président répond qu'à ce jour, rien n'a été fait en vue de cette création, mais il ajoute qu'il va prier M. Girault, directeur des écoles de vouloir bien élaborer un projet qui sera soumis à la prochaine réunion.

En ce qui concerne les vêtements et les chaussures qui sont distribués annuellement par la Caisse des Ecoles, M. Hébert, membre de cette commission, rend compte des détails relatifs aux commandes de divers objets, et il croit utile de faire ajouter aux objets distribués une casquette ou un baret; ce supplément de dépense ne grèverait pas beaucoup le budget et donnerait une satisfaction aux familles, il ajoute que l'on pourrait, comme cela se pratique dans les communes environnantes organiser, au profit de cette institution, soit une tombola, un bal ou un concert, avec le concours d'artistes en renom.

Ces propositions sont prises en considération.

M. Hennape dans le but de stimuler l'ardeur de nos jeunes élèves qui désirent faire partie de la fanfare municipale, demande si l'on ne pourrait pas distribuer tous les ans comme prix, quelques instruments de musique.

M. Hébert, fait observer que le prix d'un instrument est supérieur de beaucoup à celui d'un volume décerné habituellement, mais qu'en tout cas, la Caisse des Ecoles n'a pas à prendre de décisions à ce sujet, attendu que les prix distribués le sont sur les fonds de la commune, laquelle reste par conséquent, maîtresse du choix de ces prix. La Caisse des Ecoles ne fait qu'offrir une subvention en espèces sans pouvoir s'immiscer dans la façon dont les fonds sont employés.

Personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 11 h. 14.

Syndicat de la Presse suburbaine

Le banquet de notre association est définitivement fixé au *Dimanche 3 avril*, chez Brébant, restaurateur, 32, boulevard Poissonnière, à midi très précis.

M. le Ministre de l'Intérieur s'y fera représenter officiellement, ainsi que M. le Préfet de la Seine et M. le Préfet de Police.

MM. les Présidents des Associations sœurs de la Grande Presse, ont été invités à y prendre part.

Des invitations ont été aussi adressées à MM. les Sénateurs, Députés, Conseillers généraux et d'arrondissement, et plusieurs cartes ont été mises à la disposition de toutes les municipalités de la Seine.

Nous espérons qu'en retour des services que leur rend la Presse suburbaine elles s'empresseront de se joindre à nous, pour fêter l'anniversaire de notre *Syndicat*, et causer quelque peu des affaires qui nous intéressent tous.

Le prix de la carte est de 5 fr., et le menu présenté par la maison Brébant est des plus succulents.

Le banquet étant largement ouvert, nous tenons des cartes à la disposition de nos collaborateurs et amis qui voudraient faire connaissance avec les rédacteurs et directeurs des principaux organes de la Presse suburbaine, et nous encourageons ainsi dans notre œuvre de solidarité et d'intérêt général.

Le Secrétaire du Syndicat,

E. HUBY.

DOTATION de la JEUNESSE de FRANCE

Ainsi que nous l'avons annoncé dans notre dernier numéro, les membres de la *Dotation de la jeunesse de France*, se sont réunis mardi dernier, au café Lévêque, afin de constituer définitivement le bureau de la Section de Nanterre.

Ce bureau est ainsi constitué :

Président : M. Caroni, Conseiller municipal, délégué de la Société, 8, avenue de Rocheville;

Vice-Président : M. Grelet, 5, r. Pascal; Trésorier : M. Plécot, 13, r. St-Germain; Secrétaire : M. Picque, 82, rue du Chemin-de-Fer;

Censeurs : MM. Carbon-Maillet, 14, route de Paris; Cir et Bonnin, 47, rue du Chemin-de-Fer.

Les pères de famille qui désiraient avoir des renseignements pourrnt s'adresser au Président ou au Trésorier.

La réunion a fixé les jours de recettes aux premiers Mardi et

comme il est dit plus haut, ou se soumettre ou se démettre.

Il est vraie dire que la situation de gouverneur de l'Indo-Chine est un beau morceau et qu'il ne manque pas de gens dans l'entourage de M. le Ministre désireux de le croquer.

Que l'on revienne donc une bonne fois à nos gouverneurs militaires et les résultats seront meilleurs pour tout le monde, économie d'argent d'abord, et contentement de nos colons, ensuite.

Que le ministère des Colonies soit annexé au département de la Guerre ou de la Marine et l'on verra que la marche suivie sera peut-être un peu plus lente, mais plus sûre; tel est le cas de Madagascar, avec le général Gallieni, que l'on veut rappeler en France pour le remplacer par un agent de M. Lebon.

Comme M. Doumer, n'a pas les mêmes opinions que M. Lebon, vite, un ordre de rappel, et un autre gouverneur ne connaissant absolument rien au pays, serait nommé. Ce n'est pourtant pas le moment. En Indo-Chine les affaires vont mieux que jamais, et l'on veut y changer la politique actuelle, juste au moment où Guillaume envoie le grand navire le *Deutschland* (l'Allemagne), sur les côtes de la Chine, quand l'Angleterre s'apprête à marcher sur Khartoum.

Non, vraiment, depuis qu'il a fait une traversée, affronté quelques jours, sous un large parasol, le soleil d'Afrique, et aperçu quelques nègres, M. André Lebon se prend pour un grand ministre des colonies. C'est à poulter de rire.

A. SERLOOTEN

Le Directeur-Gérant E. HUBY.

ANNONCES & AVIS DIVERS

AVIS

Personne, très recommandable, demande à faire des écritures commerciales ou pour entrepreneurs, le soir, à domicile ou chez lui. — S'adresser au bureau du journal.

BONNE OCCASION

Jolie Bicyclette à vendre, pneus Michelin, jantes en bois, dernier modèle, ayant très peu roulé. S'adresser aux Bureaux du Journal.

M. BESCHE

géomètre-topographe

5, Rue de Maurepas, 5, à Rueil demande comme élève un Jeune Homme de 14 à 15 ans présenté par ses parents.

A LOUER

Boulevard de la Seine, 8 à l'angle de la rue de Bérons

A NANTERRE

et à deux minutes de la Gare

VUE SPLENDIDE

BEAUX PETITS

APPARTEMENTS et logements

EAU & GAZ

V. RAGOT

MÉDECIN - VÉTÉINAIRE

Successeur de M. Bard

1, Rue des Bois, 1

RUEIL

STATION TRAMWAYS RUEIL-VILLE

Avant 9 h. et de 1 h. à 2 h.

A LOUER

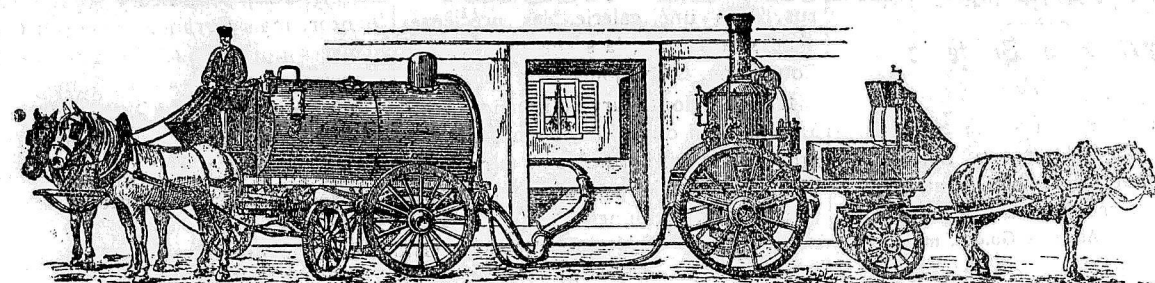
GRAND ABATTOIR

à droite en entrant

Auge posée garnie d'anneaux pour quatre chevaux ou vaches. — Grenier dessus.

S'adresser chez M. Louis BOUX, dit BASTA, rue du Chemin-de-Fer, 58.

VIDANGES A VAPEUR DE RUEIL (S.-&-O.)



Ancienne Maison V^e BALLAY

ALEXANDRE LE BOTMEL, Succ^r

Rue des Châteaupieds. — Avenue du Chemin-de-Fer

PRIX : 5 FRANCS LE METRE CUBE

Spécialité pour Epuisement de Pièces d'Eau, Purins et Citernes

SERVICE DE JOUR ET DE NUIT

SERVICE SPÉCIAL DE BATEAUX-CITERNES POUR VIDANGES

Autorisé par la Municipalité

G. A. BARON

Constructeur-Mécanicien

Médaille d'Or — Paris 1895

FRAVAUX DE PRÉCISION

Pièces de tours sur bois et sur tous métaux

Travail à l'aiguille

USINE A VAPEUR

Installation, neuf et entretien d'usines

en tous genres

Bicyclettes et Tandems sur commande

Location

Réparation de Machines en tous genres

Ci-devant, 7, Rue du Chemin-de-Fer

Transféré actuellement :

15, Rue Saint-Germain, 15

NANTERRE (Seine)

AUX SPÉCIALITÉS HYGIÉNIQUES

et ARTISERIE

38, Rue des Petits-Champs, PARIS

(Près l'Avenue de l'Opéra)

EAU DE CEYLAN

RÉGÉNÉRATEUR

RECOLORANT PROGRESSIF

Cette lotion, obtenue par la macération de plantes toniques, est souveraine contre la chute des cheveux et leur décoloration; redonne à la chevelure sa couleur naturelle; active la pousse, débarrasse des pellicules et donne à la chevelure une souplesse et un éclat incomparables.

Mode d'Emploi : Agiter le flacon avant de s'en servir, et se frictionner le cuir chevelu avec petite éponge ou brosse douce.

PRIX : Le grand flacon..... 7 fr.

Le petit flacon..... 4 fr.

Envoi en Province contre mandat-poste

LAIT HYGIÉNIQUE

POUR

LA BEAUTÉ du VISAGE et des MAINS

Lotion tonique fortifiante, raffermissant, blanchissant la peau, effaçant complètement toutes marques, taches de rousseur, fatiguées du visage; donne au teint une fraîcheur et un éclat incomparable.

Mode d'emploi : Se lotionner avec tampon de ouate ou petite serviette en peau fine.

Envoi franco contre mandat-poste

A LOUER

GRAND REZ-DE-CHAUSSE

rue Saint-Denis, 6, NANTERRE

OCCASION

Deux voitures de

Blanchisseur en bon état. — S'adresser aux Bureaux du Journal.

M. M. PERARDEL

AGENCE

Vente et Location de Maisons

29, Boulevard du Couchant

ON DEMANDE

à prendre des jeunes

enfants en pension, soins de famille. —

S'adresser, 50, avenue Henri-Martin,

Nanterre.

Bachelet père

ENTREPRENEUR DE MAÇONNERIE & MARBRERIE

76, Rue du Chemin-de-Fer

ARGENT

Exposition des Arts de la France

PARIS 1890

Palais de l'Industrie

1893

38, Rue des Petits-Champs, PARIS

(Près l'Avenue de l'Opéra)

82, Rue du Chemin-de-Fer, NANTERRE (Seine)

POSTICHES, PARFUMERIE

Articles de Toilette

VOILES & PARURES DE MARIÉES

VENTE & LOCATION

PRIX MODÉRÉS

SALON & ENTRÉE SPÉCIALE POUR DAMES & L'APPLICATION DE LA TEINTURE

USINE A GAZ DE RUEIL

PRIX DU COKE

Pris à l'usine

Rendu en cave

Livraison à domicile

N° 0..... 1 fr. 40

N° 1..... 1 fr. 30

N° 2..... 1 fr. 20

Grèsillon..... 1 fr. 00

Par 50 hectolitres, les prix rendus en cave seront diminués de 5 centimes.

Par 100 hectolitres, les prix rendus en cave seront diminués de 10 centimes.

Installations de gaz complètes fournies par la Compagnie

Pour 3 becs et 1 fourneau, location mensuelle..... 1 fr. 25

Pour 3 becs et 1 fourneau, location mensuelle..... 1 fr. 50

NOTA. — La longueur développée du tuyautage ne devra pas comporter plus de trente mètres pour chaque installation.

En plus de ces locations, l'abonné n'a à payer chaque mois que le gaz consommé.

FER BRAVAIS

TONIQUE et RECONSTITUANT

ADOPTÉ PAR TOUTES LES CÉLÉBRITÉS MÉDICALES DU MONDE ENTIER. — Eulge la Véritable Marque.

100, E. HUBY, 36, rue St-Germain, à Nanterre, 22, et rue de Maurepas à Rueil.

